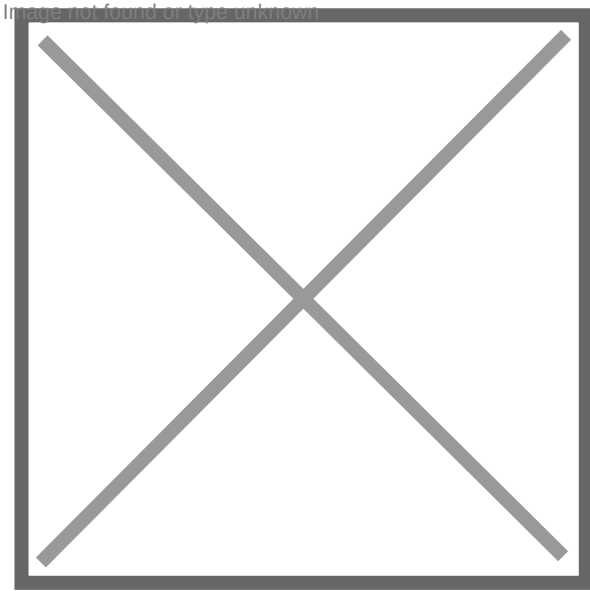




Refus : changement de statut etudiant à salarié

Par **radoso**, le **14/02/2012** à **13:50**

Bonjour,
J'ai reçu un refus pour mon changement de statut, avec comme motif :
"l'entreprise à fait l'objet d'un procès verbal..." alors qu'il s'agit d'une multinational qui embauche des centaines d'étrangers tout les ans.
j'ai à ma disposition une APS qui est valable jusqu'à début avril, et malgré ça, ils ont trouver comment me refuser le dossier retiré de la préfecture de paris. bien sur c'est suite au circulaire Guéant !!
un recours dans mon cas ne servira à rien! je ne peux pas renforcer le dossier de mon côté, à moins que je retourne dans le passé avant que l'entreprise ne soit accusé et que je re dépose mon dossier.
maintenant je me demande si je peux refaire mon dossier à la même préfecture avec une autre promesse d'embauche d'un autre employeur, ça sera difficile vu que l'entreprise que je vise n'a jamais embaucher d'étranger et va peut être tarder à constituer mon dossier, mais avec un nouvel employeur ça passera peut être.
j'espère avoir un retour.
pour les sociétés proposant leurs services .. je suis dsl mais je n'ai pas le budget